



Vente de voiture entre particulier

Par phil91560

bonjour voila mon souci j ai vendu mon vehicule a un particulier ce vheicule a 14 ans et 25300 au compteur cet acheteur vient le voir ,l essaie avec moi regarde un peu partout je lui signale en meme temps qu il a un demarage difficile du a un capteur de regime (renseignement pris telephoniquement chez un concessionnaire renault) je lui explique aussi que ce vehicule je l avais achete l annee derniere j'avais parcouru 53000 kms sans souci nous concluons donc la vente je passe le controle technique le jour de la vente celui ci ressort sans contre visite le soir , l acheteur vient chercher le vehicule le regle, en especes sans que je lui demande nous signons ensemble le certificat de cession je lui remet les papiers et clefs et repart en roulant .15 jours plus tard il m appelle en disant qu'il y a un gros probleme 3 semaines plus tard il me demande de reprendre et de rembourser le vehicule chose que j'ai refusee a ce jour il m informe qu'il va voir son assurance pour lancer une procedure. que faire ? et qu'est-ce que je risque ?merci d'avance pour votre reponse cordialement